



Demande de dérogation scolaire

Écoles maternelles, élémentaires et primaire de la ville d'Ambérieu en Bugey
(à transmettre à l'attention du Service Scolaire avant le vendredi 16 mai 2025)

Avant toute demande de dérogation scolaire, votre enfant doit être inscrit dans son école de secteur.

Nom et prénom de l'élève* :Date de naissance*

Adresse* :

Niveau de classe à la rentrée 2025-2026 :

École et classe précédemment fréquentées (2024-2025) :

RESPONSABLES LEGAUX*		
Responsable 1 (nom, prénom) :	Adresse :	Tél :
Responsable 2 (nom, prénom) :	Adresse (si différent responsable 1) :	Tél :

ECOLE DE SECTEUR*	
ECOLE DEMANDEE*	

MOTIF PRECIS DE LA DEMANDE

- Situation scolaire des frères et sœurs rentrée 2025-2026 (établissement et classe)
-
- Activité professionnelle des parents
- Mode de garde (précisez ci-dessous).
- Autre motif (à préciser)

ARGUMENTS : apporter les précisions qui vous semblent utiles
<p>Signatures des responsables légaux* :</p>

ATTENTION : Une dérogation accordée en maternelle n'est pas systématiquement reconduite pour l'entrée en élémentaire. Elle doit être obligatoirement renouvelée pour l'entrée en CP.

* Mentions obligatoires